



Sainte-Anne-des-Lacs

AVIS PUBLIC

L'avis public est, par les présentes, donné à tous les contribuables de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, par la soussignée, qu'une séance extraordinaire sera tenue, à la demande de messieurs John Dalzell, Louis Dupuis et Sylvain Harvey, conseillers, le **mercredi 4 décembre 2024 à 20 h 15** au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel à Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du calendrier des séances du caucus
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Donné à Sainte-Anne-des-Lacs, ce 27 novembre 2024.

Anne-Claire Robert
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant la tenue d'une séance extraordinaire le **mercredi 4 décembre 2024 à 20 h 15**, en affichant une copie au bureau de la Municipalité et en le diffusant sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, le 27 novembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 novembre 2024.

Anne-Claire Robert
Directrice générale et
Greffière-trésorière